

PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE

Evaluation d'un projet photovoltaïque

Quels services propose le SDE22 ?

Présentation

Lorsqu'une collectivité souhaite évaluer l'opportunité de développer un ou des projets photovoltaïques sur son territoire, le SDE22 dans le cadre de ses missions de service public peut fournir un premier niveau d'information pour estimer le potentiel du projet.

Ci-dessous la démarche à suivre :

1

Prendre contact avec le SDE22 pour l'enregistrement d'une demande :

✉ photovoltaïque@sde22.fr

2

Compléter la fiche de renseignements

3

L'équipe d'expertise photovoltaïque du SDE22 prend contact avec la collectivité afin de réaliser une fiche projet photovoltaïque : première approche, modalités de portage...



Date de la demande



Désignation du maître d'ouvrage

Nom de la collectivité



Adresse



Interlocuteur (responsable du projet)



Coordonnées



Définition du projet

Nom du site



Adresse



Référence(s) cadastrale(s)



	préfixe	section	n° parcelle
1			
2			
3			
4			
5			
6			

Questionnaire à retourner à l'adresse : photovoltaique@sde22.fr

Coordonnées GPS (format décimal)



Contraintes connues (monument historique...)



Souhaitez-vous investir dans ce projet ?

OUI

NON

Si oui, avez-vous déterminé un budget* ?

OUI



€ HT

NON

**A titre d'information
ordres de prix de projets en toiture :**

100 kWc - 500 m² - budget d'environ 120 000 € HT

36 kWc - 200 m² - budget d'environ 50 000 € HT

9 kWc - 50 m² - budget d'environ 25 000 € HT

Si non, souhaitez-vous réaliser une mise à disposition de la toiture ou du terrain ?

OUI

NON

Définir le projet en quelques mots :

Projet sur terrain nu ou artificialisé

Le terrain est-il artificialisé ?

OUI

NON

PLU/PLUi



zone urbaine

zone agricole

zone naturelle

autre :

Destination



domaine privé

domaine public

Superficie



Type d'installation souhaitée



au sol

ombrière

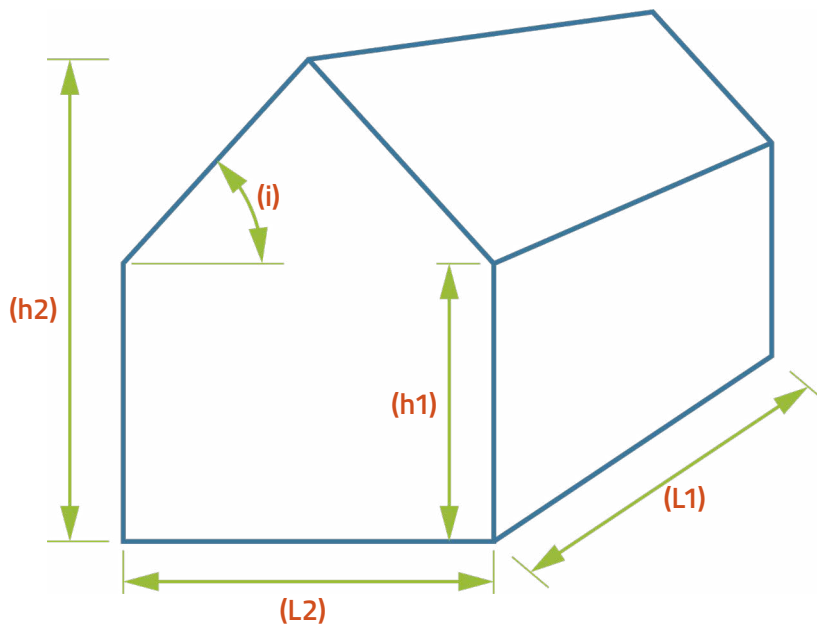
Historique de la parcelle (ancienne décharge...) :

Projet sur bâtiment neuf

En fonction du stade de réflexion ou d'étude du projet, merci de bien vouloir joindre les plans APS ou APD et les coordonnées de l'architecte, le calendrier prévisionnel de l'opération ainsi que l'ensemble des lots envisagés.

Projet sur bâtiment existant

En fonction du stade de réflexion ou d'étude du projet, merci de bien vouloir joindre les plans APS ou APD et les coordonnées de l'architecte ou le calendrier prévisionnel de l'opération ainsi que l'ensemble des lots envisagés.



Longueur (L1) en mètre (m)



Largeur (L2) en mètre (m)



Hauteur gouttière (h1) en mètre (m)



Inclinaison (i) en degrés (°)



Hauteur faîtage (h2) en mètre (m)



Orientation



Produit de couverture



bac acier

bac acier isolé

ardoises

membrane d'étanchéité



si connu, préciser :

bitumeuse

PVC (polychlorure de vinyle)

TPO (polyoléfine thermoplastique)

Catégorie de bâtiment



Etablissement Recevant du Public

Etablissement Recevant des Travailleurs

Habitat

Autre



Présence d'obstacle sur le bâtiment ou à proximité* : si possible joindre une vue aérienne ou une photo.

Joindre les plans du bâtiment et si possible merci de joindre au questionnaire le dossier des ouvrages exécutés (DOE) des lots charpente et couverture étanchéité.

Références du contrat de fourniture d'électricité du bâtiment et **transmettre la dernière facture avec le questionnaire complété.**

Nom du bâtiment	N° PDL	Puissance souscrite	Poste horosaisonnier	Plage horaire option heures creuses

* Ces informations ne sont pas indispensables à la réalisation de la fiche projet

Bon pour la réalisation d'une fiche projet*.

*Prestation gratuite réalisée par le SDE22 pour le compte de ses membres.

Fait à

Le

Signature

Questionnaire à retourner à l'adresse : photovoltaique@sde22.fr

Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor

53, boulevard Carnot, CS 20426, 22004 Saint-Brieuc Cedex 1

☎ 02.96.01.20.20 ▪ ✉ sde22@sde22.fr